



### **Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations budgétaires fédérales de 2016-2017**

La Coalition canadienne des organismes communautaires en développement de l'employabilité (CCOCDE) est une affiliation nationale d'associations sociales provinciales qui œuvrent dans le secteur de l'employabilité et de la formation dont la vision coïncide avec celle de la CCOCDE où « toute personne a accès aux services communautaires qui la soutiennent dans sa recherche d'un emploi significatif et vers son inclusion sociale ». Nous nous concentrons principalement sur l'emploi et sur les services de formation, tout en reconnaissant le rôle crucial que les services « globaux » prodiguent aux groupes marginalisés.

Les organismes communautaires locaux :

- se saisissent des obstacles à l'emploi et accélèrent la transition vers la vie active et l'indépendance économique, y compris pour les personnes déplacées récemment et les groupes marginalisés depuis longtemps;
- collaborent étroitement avec les employeurs locaux, individuellement et collectivement, en fonction de leurs besoins en matière de compétences et des compétences essentielles des candidats;
- comprennent les lacunes du marché du travail et les besoins liés à l'offre et la demande de nos collectivités et des provinces;
- communiquent avec d'autres ressources communautaires afin d'améliorer l'efficacité des services gouvernementaux destinés aux personnes qui doivent composer avec des obstacles à l'emploi.

Nos membres pancanadiens offrent plus de la moitié des services publics d'emploi gérés par les autorités provinciales et financés par des ententes provinciales-fédérales sur le développement du marché du travail (EDMT), des Ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi et l'ICTA. Les fonds gouvernementaux mettent à profit les revenus d'entreprises et les revenus gagnés afin d'appuyer la collaboration et les initiatives entrepreneuriales avec d'autres partenaires et ressources communautaires ou d'affaires.

Nous reconnaissons que, malgré le solide potentiel économique du Canada, le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi de demain délaisse encore de nombreux groupes non représentés ou sous-représentés, particulièrement les jeunes, les travailleurs âgés, les Autochtones, les personnes handicapées et les nouveaux arrivants. Les entreprises reconnaissent qu'il s'agit d'un gaspillage de talents, mais ont besoin d'un partenariat efficace avec le gouvernement et les organismes en employabilité pour combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Nous pouvons faire partie de la solution afin d'aider ces individus à contribuer à l'économie du Canada.

Alors que les budgets fédéraux sont souvent axés sur les dépenses, les mesures du revenu sont tout aussi importantes. La fuite de capital social par des exonérations fiscales pour les entreprises, l'évitement ou l'évasion fiscale et un régime fiscal qui a perdu une bonne partie de ses possibilités de progression limite la portée du leadership fédéral. Le rétablissement de principes de la juste part fondés sur la capacité de payer devrait ramener un équilibre social et réduire l'inégalité sociale fondée sur le revenu.

### **Résumé des recommandations**

Le budget fédéral de 2017 doit fournir ce qui suit.

1. Un cadre national pour les investissements prévus en matière d'emploi et de développement économique, guidé par des indicateurs de résultats et de mesures du rendement acceptés de façon générale. Ce cadre, y compris une stratégie nationale visant à faire correspondre l'éducation et la formation aux compétences nécessaires dont a besoin le marché du travail, doit être élaboré et orienté par le Forum des ministres du marché du travail et des conseillers d'entreprises, d'organismes sociaux (sans but lucratif) et de groupes de coordination, d'établissements d'enseignement et des syndicats.
2. Un investissement accru dans la recherche sur les pratiques innovantes, pour l'information sur le marché du travail et des soutiens plus efficaces accordés aux chômeurs qui répondent aux besoins des marchés régionaux du travail.
3. Une accélération des investissements dans l'infrastructure avec une part majoritaire du gouvernement fédéral et une prise en compte des besoins en matière d'embauche et de formation communautaires/locaux, surtout pour les personnes marginalisées. L'arrimage des programmes de formation et d'emploi avec de grands projets d'infrastructure et de développement économique d'envergure se traduirait également par un meilleur rendement de l'investissement grâce à l'augmentation du nombre de travailleurs qualifiés, tout en s'attaquant aux lacunes de longue date au chapitre de l'infrastructure, qui nuisent à la croissance économique.
4. Une plus grande souplesse pour les programmes provinciaux et territoriaux sur l'emploi et la formation fournis par le fédéral, afin d'obtenir des résultats sur le plan du marché du travail, tout en favorisant la conception de programmes novateurs qui sont utiles tant aux candidats sur le marché du travail qu'à ceux qui ne sont « pas encore aptes à l'emploi ».
5. Des étapes immédiates en vue de la mise en place d'un salaire fédéral minimum de 15 \$ l'heure avec une augmentation de l'ajustement annuel au coût de la vie et des augmentations annuelles pour tous les employés directs et ceux qui ont conclu un contrat de biens et services avec le gouvernement fédéral d'ici 2019.

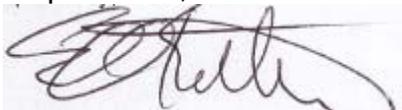
## Recommandations spécifiques

- Financement initial accéléré dans le cadre du Fonds Chantiers Canada et des fonds d'infrastructure connexes, dont au moins un tiers de l'ensemble de fonds pluriannuels sera engagé en 2017-2018 et assujetti à des conditions d'embauche offrant des retombées communautaires/locales.
- Outre les augmentations graduelles du salaire fédéral minimum de 15 \$ l'heure en 2019, le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de leader avec ses collègues provinciaux et territoriaux afin d'élaborer une stratégie de mise en œuvre d'un salaire de subsistance à l'échelle du pays.
- Mesures dynamiques et ressources monétaires adéquates pour éliminer les paradis fiscaux extraterritoriaux qui permettent un évitement fiscal et récupérer les impôts dus en raison de bénéfices gagnés au Canada, et réinvestissement de la moitié des fonds récupérés dans des programmes sociaux-économiques et des initiatives de la société civile.
- Rétablissement graduel de l'impôt fédéral des sociétés à au moins la moitié du taux moyen des homologues de l'OCDE d'ici 2019 et examen rigoureux des dispositions sur une exonération fiscale afin d'assurer des avantages économiques directs et des répercussions positives sur l'égalité sociale, en plus d'un examen semblable des taux d'imposition du revenu personnel et des exonérations personnelles.

La CCOCDE appuie les services d'emploi fondés sur de l'information concernant le marché du travail fiable et complète, une plus grande mobilité de la main-d'œuvre et des services d'emploi efficaces qui reconnaissent le continuum des besoins. La CCOCDE peut être un précieux allié et partenaire, offrant un savoir-faire unique pour tout organe consultatif national qui serait établi même avant l'approbation du prochain budget fédéral. La CCOCDE a tout intérêt à emprunter la bonne voie, à bien faire les choses et à être responsable. Les travailleurs et les entreprises d'aujourd'hui et celles de demain y ont droit.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Ed Kothiringer

**Les membres de la CCOCDE**

